

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.160.2009.TREATIES-3 (Notification Dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES  
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION  
INTÉRIEURES (ADN)  
GENÈVE, 26 MAI 2000

PROPOSITION DE CORRECTIONS AU RÈGLEMENT ANNEXÉ À L'ADN

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'attention du Secrétaire général a été attirée, par le Comité d'administration de l'ADN, sur certaines erreurs contenues dans les textes anglais et français du Règlement annexé à l'ADN (ECE/ADN/4, para. 8 a)).

On trouvera les textes des propositions de corrections dans l'annexe I du rapport du Comité de sécurité de l'ADN de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur sa session du 26 au 29 janvier 2009 (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/30 et Corr.1 (en français uniquement)).

Le document ECE/TRANS/WP.15/AC.2/30 et son Corr.1 peuvent être consultés sur le site de la Division des transports de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe : <http://unece.org/trans/main/dgdb/ac2/ac2rep.html>

Le Secrétaire général se propose, sauf objection de la part des Parties intéressées, d'effectuer les corrections nécessaires dans les textes anglais et français du Règlement annexé à l'ADN.

Conformément à la pratique établie, toute objection doit être communiquée au Secrétaire général dans les 90 jours à compter de la date de la présente notification, soit jusqu'au 10 juin 2009.

Le 12 mars 2009



Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : [missions@un.int](mailto:missions@un.int). Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.